

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
AU SUJET DU PREAVIS No. 2/08**

Objet	Création d'une liaison piétonnière
Opération proposée	Acquisition/échanges de terrains, génie civil, aménagements divers
Réalisation	Dans le courant de l'année 2008
Coût de l'opération	Fr. 136'000.- (cent trente-six mille)
Financement	Par trésorerie courante et/ou emprunt
Durée d'amortissement	Dix ans dès l'année 2009
Planification de la dépense	Au cours de l'année 2008

Remarque (s)

Cette dépense ne figure pas sur le plan d'investissement.

La Cofin est consciente que des situations imprévues, nécessitant des investissements relativement importants, puissent se présenter en cours d'exercice annuel ou durant la législature. Elle souhaite néanmoins que les prévisions d'investissements soient réalisées sur la base d'une analyse fine, tenant compte au plus près des conséquences financière des objectifs fixés sur le long terme.

Conclusion

La Cofin préavise favorablement à l'octroi du crédit demandé.

Au nom de la Commission des finances

Jean-Pierre Jotterand, président.